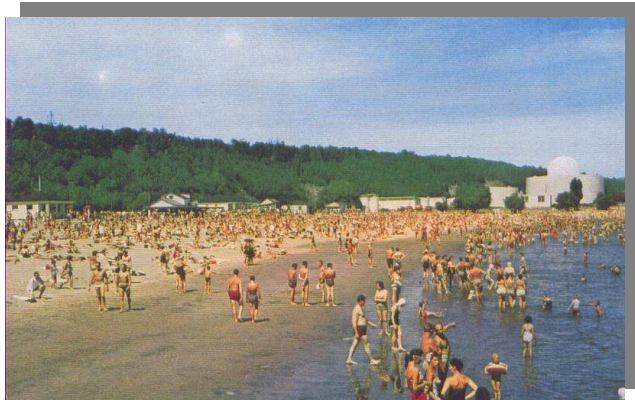




COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les municipalités riveraines favorables au retour de la baignade dans le fleuve Saint-Laurent mais...



Québec, le 19 août 2011 –Les municipalités riveraines sont favorables au retour de la baignade dans le fleuve Saint-Laurent mais, on ne sait pas quand, car il n'existe pas présentement de projet commun qui permet ce retour de cet usage perdu dans la région. C'est ce que révèle l'enquête « **Qualité de l'eau : usages et baignade dans le Saint-Laurent** » de ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches rendue publique au www.zipquebec.com .

L'organisme dédié au fleuve Saint-Laurent, préoccupé par une priorité émise lors de nombreuses consultations et débats publics depuis son existence ces vingt dernières années, voulait faire le point du dossier de la baignade et des usages reliés à l'eau. Il a adressé 13 questions aux décideurs des 27 municipalités riveraines de son territoire d'intervention.

Dans ce rapport, la mise en contexte dresse un résumé de la situation de la baignade dans le fleuve Saint-Laurent dans la région depuis la fermeture des plages pour la baignade dans les années 1970 jusqu'à aujourd'hui.

Perception négative des municipalités sur la qualité des eaux

Les résultats révèlent que la majorité des municipalités riveraines ont une perception négative de la qualité des eaux de baignade. En même temps, peu d'entre-elles sont bien au fait de la qualité des eaux du fleuve Saint-Laurent. Les avis sont très partagés en ce qui concerne la période prévue pour le retour réel de la baignade. Les municipalités répondantes n'effectuent pas de test d'eau dans le fleuve Saint-Laurent. Elles ne connaissent pas non plus, les fonds nécessaires à investir pour le retour de la baignade. Cependant, la majorité d'entre-elles veulent le retour de cet usage dans le fleuve Saint-Laurent et encouragent la consolidation des activités récréatives reliées à l'eau. Plusieurs municipalités voudraient bien développer davantage leurs sites ou poursuivre leurs efforts dans l'assainissement des eaux. Mais les fonds nécessaires font défaut selon les réponses obtenues.

Il est à noter aussi que le tiers des municipalités est prêt à expérimenter la gestion d'une plage selon un modèle développé basé sur la fermeture préventive de la plage en temps de pluie.

Vingt-quatre sites de plages proposés

Dans le rapport, nous trouvons également les sites ainsi que des zones prioritaires de plages fluviales proposées. Nous y comptons au total 24 sites de plage proposés pour la région en plus de ceux situés dans la Ville de Québec. Mais c'est la ville de Québec, suivie de l'île d'Orléans et Lévis, qui est choisie comme zone prioritaire pour une plage régionale de baignade. La Baie de Beauport, suivie de la Plage Jacques-Cartier et du site de la plage de l'Anse au Foulon, est proposée comme site prioritaire.

Les activités récréatives favorisées comme usages à développer ou à consolider

Ce sont les activités récréatives qui ont la faveur des municipalités comme usages reliés à l'eau développés ou à développer. La navigation de plaisance ainsi que la pratique du canoë et kayak sont les activités qui remportent le premier rang. Cependant, la baignade devient un usage à développer pour plus de la moitié des municipalités, selon l'enquête.

Pistes d'actions

Le rapport y va avec une série d'actions afin que l'on poursuive la réflexion sur le retour de baignade. Parmi les actions proposées, il y en a une qui en est d'importance, celle de protéger les sites potentiels de plages pour les générations futures notamment de l'expansion immobilière galopante en bordure du fleuve.

La ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches tient à remercier les municipalités riveraines du territoire de ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches qui ont participé à cette enquête.

L'organisme félicite également toutes les municipalités de son territoire, de tous les efforts d'assainissement des eaux du fleuve Saint-Laurent effectués jusqu'à présent et qu'il faut poursuivre.

La ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches croit que la baignade dans le fleuve Saint-Laurent va donner une grande qualité à nos milieux naturels et humains de vie et une marque de commerce pour une ville comme Québec qui veut se tailler une place de choix pour les destinations touristiques internationales. Elle contribuera à ce que le citoyen prenne encore davantage soin de son plus grand cours d'eau, le fleuve Saint-Laurent.

En rendant publique cette enquête, la ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches espère contribuer à la réflexion sur le retour de la baignade dans la région.

Le rapport d'enquête est en ligne à la page d'accueil au www.zipquebec.com.

-30-

Pour information: Hamida Hassein-Bey, directrice et chargée de projets

ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches

Édifice La Fabrique

295, boulevard Charest est, bureau 099

Québec (Québec) G1K 3G8

418-522-8080

zipquebec@zipquebec.com

www.zipquebec.com